

**Le Musée dans ses liens avec le patrimoine :
Découverte du musée en tant qu'institution
(à adapter évidemment à l'âge des élèves)**

Les enjeux culturels

Faire réfléchir les élèves (avec des termes évidemment appropriés à leur âge !) sur les **enjeux culturels** fondamentaux du Musée (objectif : dépoussiérer les mots «musée» et «culture» en général).

Au même titre, et de façon complémentaire, que l'Ecole, les Bibliothèques, la Cinémathèque, l'INA ... les Musées ont un rôle culturel essentiel, mais avec leurs spécificités, à jouer, pour :

* montrer, par la confrontation des jeunes avec l'Objet (confrontation bien entendu préparée et accompagnée, si l'on veut éviter les écueils du «spontanéisme». Il faut apporter des éléments qui permettent de comprendre quels processus ont abouti à tel objet particulier) que l'Art est source de **plaisir**.

* **démocratiser l'accès à l'Art** (y compris contemporain) par des expositions temporaires, la venue d'artistes, l'animation d'ateliers, la signature de contrats avec des artistes en «résidence», etc.

* **réhabiliter** le «palpable», le «**sensible**», les jeux sensoriels pas contraires au sérieux du savoir (cf. Humanistes, Rabelais, Erasme, ... → recherche possible pour les élèves sur ce courant d'idées).

* mettre le (jeune) visiteur en situation active face à l'Objet : organiser la rencontre entre eux avec pour objectif la **formation du jugement** → réapprendre aux jeunes à voir et à interpréter (indispensable dans un monde caractérisé par un déferlement d'images).

* contribuer à consolider l'ancrage des habitants dans leur région (d'origine ou d'adoption) en développant l'**attachement à un patrimoine local**.

A cette occasion on pourra demander aux élèves :

a) de faire une recherche (→ exposé oral sur la notion de patrimoine : patrimoine mobilier → Musées / patrimoine immobilier → Monuments historiques et Services du Patrimoine).

Quelques dates : 1887 : 1^{er} loi de classement des monuments historiques

1906 : loi sur les monuments naturels

1943 : décret sur les abords des Monuments historiques créant une zone de servitude de protection de 500 m autour d'un monument (□ occasion de prendre conscience des conséquences très pratiques pour les citoyens voulant construire une maison, par exemple : couleur des tuiles, nature et couleur du revêtement des murs, nature des clôtures ... réglementées)

b) de repérer les monuments constituant le patrimoine de leur ville (sur un plan, puis sur le terrain, ...).

* développer la **tolérance** face au travail d'un artiste, en favorisant le dialogue des jeunes à propos de l'œuvre, pour qu'ils acceptent de la regarder, de l'analyser, de la recevoir comme le fruit d'un travail ; donc respectable en tant que tel comme une expression individuelle, même si elle ne correspond pas à leurs goûts (→ possibilité d'inciter les élèves à s'exprimer oralement ou par écrit, à respecter les lois qui président au débat...)